

LA CJUE RÉAFFIRME LE STATUT « SÉPARÉ » ET « DISTINCT » DU SAHARA OCCIDENTAL

# LE MAKHZEN ACCULÉ

Page 16

HYDROCARBURES

**LES COURS  
DU PÉTROLE  
EN HAUSSE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5116 | Mardi 8 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES 14 ET 15 OCTOBRE  
PROCHAINS

**«SALAM  
DAYS» 2024  
À ALGER**

Page 16

CONSEIL DES MINISTRES

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Pages 2 et 3



L'OPÉRATION « DÉLUGE EL- AQSA » COMMÉMORÉE 1 AN APRÈS

■ **MOURAD PREURE :**  
**« LE DÉLUGE AL-AQSA  
A ATTEINT SES OBJECTIFS »**

Page 5

■ **OUVERTURE D'UN DIALOGUE  
NATIONAL PROCHAINEMENT  
LES PARTIS POLITIQUES  
ACCUEILLENT  
FAVORABLEMENT  
L'INITIATIVE**

Page 4

■ **EN FIN DE MISSION EN ALGÉRIE  
L'AMBASSADEUR  
DE LA CHINE REÇU PAR  
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE**

Page 5



**LE MSP MARQUE SON SOUTIEN  
ET SA SOLIDARITÉ**

Page 5

Phs : Kh. R. Negab

CONSEIL DES MINISTRES

# Le texte intégral

« Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de Finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés liés à plusieurs secteurs», a indiqué un communiqué du Conseil des ministres dont voici le texte intégral :



« Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de Finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés sur la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières de l'extrême Sud du pays, à l'état d'avancement des projets miniers structurants, aux conditions et procédures d'agrément des établissements privés d'éducation et d'enseignement, ainsi que des dossiers liés à la vie quotidienne du citoyen».

Après présentation par le Premier ministre des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux différents exposés des ministres sur différents secteurs, Monsieur le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

### Concernant le projet de loi de Finances (PLF) pour l'année 2025:

Monsieur le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de Finances, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens.

Le président de la République a ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budg-

ets sectoriels en consécration de la transparence.

Monsieur le président a ordonné que le projet de loi de Finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Energie et des Mines et la création de 450.000 nouveaux emplois.

Il a ordonné l'augmentation du montant des allocations suivantes:

- Augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique pour en faire profiter les citoyens voyageant à l'étranger, une fois par an.
- Augmentation du montant de l'allocation du Hadj.

- Augmentation de la bourse des étudiants à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Monsieur le président de la République a ordonné d'imposer les sanctions les plus sévères, avec fermeture immédiate et retrait des registres de commerce, aux spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules parmi ceux qui augmentent, de manière injustifiée, les prix. Il en est de même pour les produits locaux comme la pomme, désormais commercialisée au prix des fruits importés.

Monsieur le président de la République a insisté sur la poursuite, par l'Etat, du développement à un rythme croissant, notamment en encourageant la production et l'investissement en tant que catalyseur économique.

Concernant la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme

dans les régions frontalières de l'extrême Sud du pays:

Monsieur le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de la situation sanitaire dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas.

- Veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur nationalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur identité.

- Poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

### Concernant le rapport d'étape sur l'avancement de la numérisation:

Monsieur le président a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale.

Monsieur le président a enjoint le Gouvernement de prendre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante.

L'état d'avancement des projets miniers

structurants (la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Bled El Hadba).

Monsieur le président de la République a ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement tous les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées.

Il a insisté sur la nécessité d'exécuter ces projets à la vitesse maximale jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale.

Concernant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés:

Le président de la République a mis l'accent sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale.

- Travailler selon les contrats de performance pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant un contrôle périodique continu.

- Revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale.

- Encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des Sciences exactes.

ETABLISSEMENTS D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

## Les nouvelles instructions du chef de l'Etat

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Présidant une réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est penché sur le dossier des établissements d'éducation et d'enseignement privés.

« Concernant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés, le président de la République a mis l'accent sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Le président a également instruit de « travailler selon les contrats de performance

pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant un contrôle périodique continu » et de « revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale ».

Parmi les orientations données par le Président figure aussi celle « d'encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des sciences exactes ».

### Prise en charge des redoublants et leur réintégration soulignée

Le président de la République a souligné

également l'importance de la poursuite des efforts pour prendre en charge les élèves redoublants et leur donner la chance d'être réintégrés autant que possible afin de réduire la déperdition scolaire. Le président de la République a relevé, à cette occasion, avec satisfaction les conditions normales dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire, adressant ses remerciements aux enseignants, aux éducateurs, aux instances éducatives, aux walis et aux responsables locaux « qui ont été au rendez-vous et ont respecté les délais d'exploitation des nouvelles structures éducatives », indique un communiqué du Conseil des ministres.

Dans ce contexte, Monsieur le président de la République a enjoint au ministre de

l'Education d'« adopter et de généraliser les tablettes électroniques à la place des cartables en atteignant au moins 50% d'ici la fin de l'année scolaire actuelle ».

le président a également donné instruction pour « la concrétisation de son engagement relatif à la promulgation du statut particulier du secteur de l'Education avant la fin de l'année ».

Le président de la République a, par ailleurs, appelé à « réorganiser le sport scolaire et les programmes d'éducation physique pour faire émerger une élite sportive et favoriser la compétition », ainsi qu'à « la nécessité de lancer le championnat national scolaire des sports collectifs à partir de janvier 2025 ».

R. R.

CONSEIL DES MINISTRES

# Les principales décisions du président Tebboune

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé, dimanche dernier, un Conseil des ministres consacré à plusieurs dossiers, a pris d'importantes décisions.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de Finances 2025, le président de la République ordonne d'augmenter de manière significative l'allocation touristique au profit des citoyens à raison d'une seule fois par année.

Le président a également ordonné d'augmenter l'allocation du Hadj et la bourse pour les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Toujours concernant le projet de loi de Finances, le président Tebboune a salué le modèle financier du projet de loi de Finances, qui ne prévoit pas de hausses d'impôts affectant la vie quotidienne des citoyens, et ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres et de prospective dans le but de suivre avec précision tous les budgets sectoriels afin d'instaurer la transparence.

## Augmentation significative de l'allocation touristique

Abdelmadjid Tebboune a ordonné d'augmenter significativement l'allocation touristique au profit des citoyens qui devraient voyager à l'étranger.

«Concernant le projet de loi de Finances pour l'année 2025, le président de la République a ordonné d'augmenter considérablement l'allocation touristique afin que les citoyens voyageant à l'étranger du pays puissent en bénéficier une fois par an», lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Bien que son montant n'est pas encore connu et son entrée en vigueur de manière effective devra attendre l'adoption définitive de la loi de Finances 2025 et la publication des textes d'application, cette annonce constitue déjà un grand soulagement pour les milliers d'Algériens qui se rendent chaque année à l'étranger.

Instituée depuis 1997, l'allocation touristique fixée à l'équivalent de 15 000 DA n'a jamais été révisée au grand dam des citoyens qui n'ont jusque-là droit qu'au dérisoire montant de 95 euros, une fois dans l'année. Un montant insignifiant qui est loin de couvrir le besoins d'un séjour à l'étranger aussi minime soit-il. Une situation que le ministre des Finances, Laziz Faïd, a d'ailleurs reconnu en mai 2023 lorsqu'il a été interrogé au Conseil de la nation sur une éventuelle augmentation de cette allocation.

Tout comme les milliers de citoyens concernés par les voyages, le président de l'organisation nationale du tourisme, n'avait pas cessé d'appeler à revoir la somme accordée aux voyageurs d'autant, expliquait-il, les prix de l'hébergement, du transport et même de la restauration à l'étranger ont connu des hausses sensibles.

## Une mesure qui réduira la pression sur le marché informel

Ainsi, les voyageurs se voient à chaque

fois contraints de recourir au marché informel pour se procurer le gros des montants en devises nécessaires pour leurs voyages. Des montants que l'on se procure, est-il de le noter, à des taux très élevés, parfois même inaccessibles pour beaucoup de voyageurs.

A noter dans ce même sens, que par périodes de l'année, entre autres, celles des vacances d'hier et d'été ainsi que celle de la rentrée universitaire qui voit de nombreux étudiants algériens partir à l'étranger pour poursuivre leurs études, la ruée sur le marché informel des devises devient tellement importante qu'elle contribue à faire augmenter davantage les taux.

Ainsi, la décision annoncée ce dimanche par le président Tebboune d'augmenter significativement l'allocation touristique ne manquera pas de soulager les voyageurs algériens mais pas seulement. Une fois entrée en vigueur, elle contribuerait sans nul doute à réduire la pression sur le marché informel des devises et pourrait à ce titre contribuer à réduire les taux de change parallèle.

## Projets miniers structurants

le président de la République s'est penché sur l'état d'avancement des projets miniers structurants et donner plusieurs directives visant à accélérer leur concrétisation.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, les projets concernés sont notamment la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Bled El Hadba.

Concernant ces grands projets miniers, le président a ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées.

Selon le communiqué, il a également insisté sur « la nécessité d'exécuter ces projets à la vitesse maximale jusqu'à leur entrée en service », et ce, est-il ajouté, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale.

## Tebboune se félicite du modèle financier du PLF 2025

M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, du modèle financier du projet de loi de Finances pour l'année 2025, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts, ordonnant la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification.

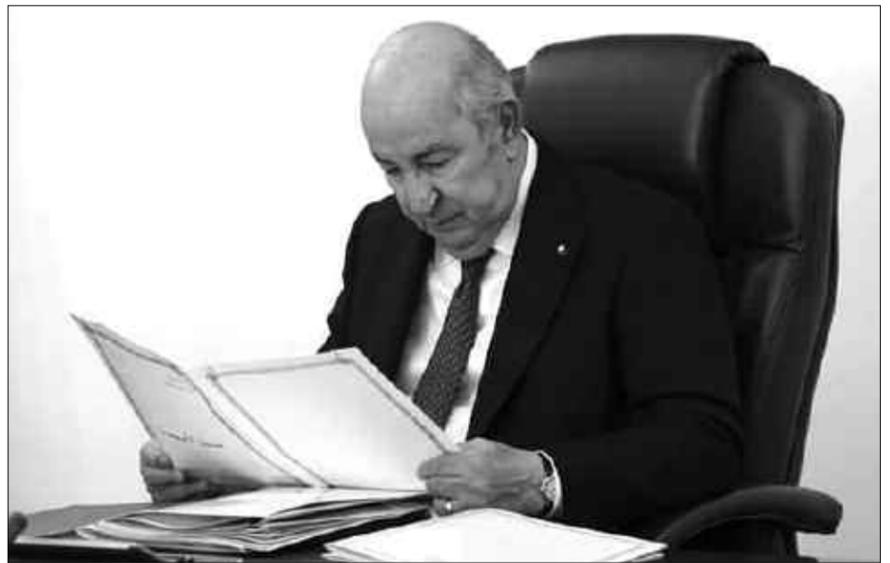
## WILAYAS FRONTALIÈRES DE L'EXTRÊME SUD

### Un suivi rigoureux de la situation sanitaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné d'assurer un suivi rigoureux de la situation sanitaire prévalant dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas, indique un communiqué du Conseil des ministres. «Le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de la situation sanitaire prévalant dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas», enjoignant «de veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur nationalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur identité».

Le président de la République a également ordonné de poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

K. H.



«Le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de finances qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens», a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Il a également ordonné «la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence», et que «le projet de loi de Finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Energie et des Mines et la création de 450.000 nouveaux emplois». Dans ce cadre, le président de la République a ordonné «l'augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, ainsi que l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger».

Le président de la République a, par ailleurs, ordonné d'«imposer les sanctions les plus sévères, avec fermeture immédiate et retrait des registres de commerce, aux spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules parmi ceux qui augmentent, de manière injustifiée, les prix. Il en est de même pour les produits locaux comme la pomme, désormais commercialisée aux prix des fruits importés».

Aussi, il a insisté sur la poursuite, par l'Etat, du développement à un rythme croissant, notamment en encourageant la production et l'investissement en tant que catalyseur économique, conclut le communiqué.

K. H.

## ALGÉRIE-RUSSIE

### Des liens profonds et historiques

Le président Tebboune a rappelé la solidité des liens entre Alger et Moscou. «Ce sont des relations d'amitié et d'intérêts mutuels, caractérisées par des liens profonds et historiques, ainsi que de bonnes relations commerciales», a déclaré M. Tebboune.

Sur les nombreux messages de félicitations qu'il a reçus suite à sa réélection pour un second mandat, le président de la République a affirmé que «cela témoigne de la réputation internationale de l'Algérie et de la place qu'elle occupe parmi les nations», exprimant sa reconnaissance pour «ces gestes louables», et ses vœux de poursuivre la coopération au mieux de l'intérêt de tous.

### Accorder une attention extrême à la cybersécurité

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche dernier, sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale. Concernant le rapport d'étape sur l'avancement de la numérisation, le président de la République, a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Dans le même contexte, le président de la République a enjoint le Gouvernement de «prendre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante».

R. N.

OUVERTURE D'UN DIALOGUE NATIONAL PROCHAINEMENT

# Les partis politiques accueillent favorablement l'initiative

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a, réaffirmé, dimanche dernier lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias, qu'il lancera un dialogue national ouvert et la tenue de consultations avec l'ensemble des forces nationales vives, et ce, «en consécration de la véritable démocratie».

PAR IDIR AMMOUR

Un vrai dialogue national ouvert, nous permettant de «baliser ensemble le chemin qu'empruntera notre pays en matière de consécration de la véritable démocratie, non pas celle des slogans, mais celle qui donne la souveraineté à ceux qui la méritent», a soutenu le président de la République. Il fait savoir lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias que «ce dialogue qu'il avait déjà annoncé lors de sa prestation de serment aura lieu fin 2025 début 2026, soit après la révision de lois relatives aux organes de l'Etat moderne». Concernant ces

textes juridiques qui seront révisés avant le lancement du dialogue national, le président a spécifiquement cité «les codes communal et de wilaya, ainsi que la loi sur les partis politiques, qu'il s'est engagé à élaborer «en concertation avec les partis». Il a précisé que «ce dialogue sérieux sera instauré pour immuniser l'Algérie des ingérences étrangères et contrecarrer les tentatives visant à semer la fitna parmi les enfants du peuple algérien». «Ce dialogue doit être préparé car étant lié à l'avenir des générations montantes», a-t-il dit, expliquant qu'«il a vocation à immuniser l'Algérie des ingérences étrangères et à contrecarrer les tentatives visant à semer la fitna».

intérieur et immuniser le pays de toute velléité de déstabilisation venant de partie étrangère». Sur l'échéance fixée par M. Tebboune, à savoir fin 2025 ou début 2026, le responsable a considéré que «c'est un bon signe, dans la mesure où cela permettra aux formations politiques de lancer un sérieux débat au niveau de leurs instances. De son côté, Nasser Hamdadouche du Mouvement de la société pour la Paix (MSP) a indiqué que son parti accueille favorablement l'initiative, soulignant qu'il est encore tôt d'apporter un jugement sur cette offre de dialogue. Le responsable du MSP a considéré qu'il est plus opportun d'attendre que le projet soit lancé officiellement pour pouvoir s'exprimer, bien qu'au niveau du parti, nous avons constamment adhéré au dialogue. Pour sa part, le chargé de la communication au Rassemblement national démocratique (RND), Belkacem Djir, a affirmé qu'il s'agit d'une étape «importante», compte tenu du contexte dans lequel sera mise en œuvre cette initiative. Par contexte, le responsable du RND a insisté sur «les défis politiques, économiques, sociaux ainsi que la situation qui prévaut dans l'environnement régional du pays». Djir a ajouté que le fait que le chef de l'Etat s'accorde du temps pour lancer le dialogue est un signe qu'il «ne veut pas d'un dialogue semblable au précédent», traduisant la démarche du président de la République lequel a indiqué, dimanche, qu'il «faut bien s'y préparer». Le parti Talaie El-Hourriyet l'avait déjà salué, lors du discours de



prestation de serment, souvient-on. Dans un communiqué, le parti avait dit «saluer hautement l'annonce faite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», concernant le lancement d'un dialogue national ouvert et la tenue de consultations avec toutes les forces vives du pays, politiques, économiques et juvéniles, en vue de tracer la voie qu'emprunte notre pays pour incarner la démocratie véritable. La formation politique a en outre insisté sur la nécessité de «mobiliser toutes les énergies afin de former un front intérieur solide pour qu'il soit un rempart inexpugnable face aux défis et menaces qui pèsent sur notre pays».

I. A.

## TOURISME

## Campagne de promotion de la destination Saoura

Une campagne de promotion de la destination touristique de la Saoura a été lancée par l'ONAT pour valoriser les richesses touristiques et naturelles de la région, ont indiqué des responsables locaux de l'Office.

Pour cette saison du tourisme saharien (octobre-avril), l'ONAT (Office national algérien du tourisme) entend promouvoir davantage la destination touristique de la Saoura, et le tourisme saharien de façon générale, par la proposition de diverses prestations à des prix abordables, dont des prestations touristiques traditionnelles, notamment dans le domaine culinaire, pouvant contribuer à faire connaître aux touristes les modes de vie des habitants des ksour, a expliqué le responsable de la résidence de l'ONAT à Taghit, Hassan Abdou.

### Un village touristique à Touzdit

Pour la concrétisation de cet objectif, l'Office a lancé une campagne de communication pour faire la promotion de cette destination auprès des nationaux et des étrangers, dans la perspective de lui donner plus d'attrait, a-t-il précisé, en mettant en exergue les innombrables atouts touristiques et naturels de la région (dunes, ksour, oasis et palmeraies).

Selon lui, l'ONAT, qui compte conquérir le marché du tourisme dans la Saoura, dispose aussi d'un village touristique à Touzdit, dans la wilaya de Béni-Abbès, comprenant seize (16) appartements totalisant une capacité d'accueil de 120 lits extensibles à 200 lits et situé à proximité d'une palmeraie et d'une importante zone agricole. Durant la saison touristique saharienne écoulée 37.000 touristes nationaux et étrangers, dont 3.200 touristes issus de la communauté nationale établie à l'étranger, ont visité la région, selon la direction locale du secteur du Tourisme et de l'Artisanat.

R. N.

### Réactions des partis politiques :

Les partis politiques ont réagi aux nouveaux éléments livrés par le chef de l'Etat, à l'occasion de son entrevue périodique avec les représentants de médias, sur son initiative portant sur le lancement d'un dialogue national ouvert. Pour le Front de libération nationale, par le biais de Nadir Boulegroun : Il s'agit d'une «initiative louable à laquelle nous avons déjà exprimé notre adhésion dans le sens où elle consacre la vertu du dialogue comme elle permet la participation de la classe dans l'analyse de toutes les questions nationale et internationale qui se posent dans ce présent contexte». Boulegroun a souligné que la pratique politique en Algérie «a besoin d'une démocratie participative, de nature à renforcer le front

## MARCHÉ BOURSIER

## Évolution de la valeur transigée de 268% en 2023

PAR RIAD EL HADI

La valeur transigée sur le compartiment d'actions de la Bourse d'Alger a progressé de 268% en 2023, confirmant une activité «dynamique» du marché durant l'année écoulée, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob). La valeur transigée en Bourse est passée de 138,2 millions de dinars en 2022 à 508,9 millions de dinars en 2023, dont 5,6 millions de dinars sur le marché PME. Selon le rapport, la capitalisation boursière en 2023 a progressé de 6,5% atteignant 71,8 milliards de dinars. Tandis que les volumes d'échanges ont triplé, s'élevant à 959.932 titres contre 229.783 titres au 31 décembre 2022.

Le nombre d'ordres de Bourse enregistrés en 2023 s'élève à 3.035, contre 3.000 ordres enregistrés en 2022, indique la COSOB. Pour sa part, le volume global des ordres présentés au marché a, quant à lui, atteint 4.478.301 actions, alors que le secteur du capital-investissement a enregistré 178 projets financés par les cinq sociétés agréées pour un montant total de 7,8 milliards de

dinars.

«Ces chiffres reflètent une reprise significative de l'activité du marché, soutenue par la stabilité macroéconomique et les réformes prometteuses entreprises dans le pays. L'année 2024 s'annonce également sous de bons auspices, avec l'introduction en bourse du Crédit Populaire d'Algérie», prévoit la Cosob.

Au 31 décembre 2023, le marché principal de la Bourse d'Alger comptait quatre titres cotés sur le marché principal et un titre sur le marché des PME. Dix intermédiaires en opérations de bourse (IOB) étaient agréés.

### Intense activité réglementaire

Les comptes titres étaient au nombre de 20.268, dont 19.821 personnes physiques alors que le volume des titres d'achat s'élevait à 1.901.030 actions et le volume des titres de vente était de 2.577.271 actions. Le volume des titres échangés (transigé) a explosé, passant de 203.283 à 940.505, soit une croissance de 363%. Le nombre de transactions a également progressé de 36%, passant de 203 à 277.

En outre, le rapport souligne que «l'année 2023 a été marquée par une intense activité

réglementaire et une dynamique soutenue», témoignant de «l'engagement constant» de la Cosob à moderniser la place financière nationale et à accroître son attractivité.

Cela s'est traduit en 2023 par la mise en œuvre de trois règlements majeurs visant à créer un statut spécifique pour les conseillers en investissement participatif, à établir un système de fonds de garantie pour le marché, et à organiser «de manière plus rigoureuse» l'activité des négociateurs en bourse. «Ces nouvelles réglementations enrichissent notre arsenal juridique et visent à soutenir l'innovation, à diversifier les sources de financement, à renforcer la confiance des investisseurs et à garantir le bon fonctionnement de notre marché», affirme la COSOB.

Parallèlement, l'organisme public lancé une consultation sur la révision du règlement général de la bourse, remplaçant un texte en vigueur depuis trois décennies.

«Ce nouveau règlement, adopté en octobre 2023, marque une étape importante vers l'harmonisation de nos pratiques boursières avec les standards internationaux», note la Cosob.

R. E.

L'OPÉRATION « DÉLUGE EL-AQSA » COMMÉMORÉE 1 AN APRÈS

# Le MSP marque son soutien et sa solidarité

Un an après le déclenchement de l'opération «*Déluge El-Aqsa*», l'événement n'est pas passé inaperçu. Le MSP a tenu à rendre hommage à la résistance palestinienne dans sa lutte pour la libération du territoire et en marquant son total soutien à cette cause.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans ce cadre, le MSP a organisé hier en son siège une conférence sur les conséquences géopolitiques de cet événement qui s'inscrit dans la lutte de la résistance palestinienne avec ces différentes factions contre l'Etat occupant. Le président du MSP Chérif Abdelaâli Hassani a tenu dans son allocution où il a souligné « l'importance de cet événement où notre position reste constante sur le principe de la lutte palestinienne pour la liberté de son territoire ». Selon lui « il faut rester loin de la surenchère politicienne dans un dossier que nous considérons comme prioritaire ». Il considère que « le mouvement de la résistance palestinienne a des similitudes avec la lutte de la guerre de libération nationale ». Cette résistance révèle « son caractère inébranlable malgré la guerre génocidaire que mène l'entité occupante contre ces territoires ». Pour Chérif Hassani « il y a aujourd'hui ce qui sont contre et ceux qui sont pour la lutte des Palestiniens en évitant



Ph : Kh. R. Negab

toute lecture idéologique de son caractère » faisant allusion à la faction chiite du Hezbollah et des Houthis. « C'est un moment crucial qui a vu l'échec du projet sioniste de minimiser cette lutte alors que depuis le déclenchement de cette bataille, le monde assiste effaré sur ce qui se passe dans cette région ». Le chef du MSP va plus loin en considérant que « Gaza n'est pas une affaire interne mais qui touche tous les pays du monde sans exception ». Il a salué la position algérienne officielle sur son soutien à cette cause en appelant toutes les parties à se mobiliser sur la solidarité avec le peuple palestinien. Il fait allusion à la possibilité d'autoriser la société civile de s'exprimer publiquement sur son soutien à la cause dans sa lutte. « Le rôle de l'Algérie est crucial et il s'est manifesté dans les instances internationales notamment à

l'ONU ».

## Youcef Hamdane, représentant de Hamas en Algérie

Le représentant du mouvement Hamas en Algérie n'a pas manqué en cette occasion à revenir sur un événement crucial qui a transformé le monde. « Cette opération a dérouter tous les projets de l'Etat occupant et a mis en échec tous ses projets d'expansion dans une région qui est enclavée depuis 17 ans ». « Cette entité refuse la solution à deux Etats malgré les résolutions prises à l'international » souligne-t-il Aujourd'hui, « la résistance non seulement de Hamas mais de tout le peuple n'abandonnera pas le combat, elle est inébranlable malgré les pertes en vie humaines et la destruction des 10% de ces infrastructures ». Une guerre atroce qui livre le cabi-

net extrémiste de Netanyahu ne sera couronnée d'aucun succès puisque la résistance continue un peu partout jusqu'à repousser l'ennemi dans ces retranchements. En termes de négociation, le représentant de Hamas a évoqué les conditions des pourparlers de juillet dernier avec les émissaires arabes et américains et dont la priorité pour le mouvement est le retrait total de l'armée d'occupation de Gaza avec un cessez-le-feu durable afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et la reconstruction de l'enclave. Des conditions qui n'ont pas pour l'heure été acceptées par la partie adverse. Revenant sur le dossier, l'expert en Relations internationales Salim Klala a considéré pour sa part que « le déclenchement de cette opération a remis en cause tous les projets des puissances sur l'ouverture de la route de la soie de l'Inde jusqu'au port de Haïfa qui voulait se substituer au détroit d'El Mandeb en Mer rouge ». De même que lorsque Netanyahu a voulu montrer sa nouvelle carte de la région à l'Assemblée onusienne le 22 septembre 2023, la résistance palestinienne a bousculé ce projet expansionniste qui voulait arracher toutes les terres palestiniennes. Selon cet expert « cet événement a une ampleur considérable à travers le monde en mobilisant les opinions publiques de presque tous les pays sur ce qui se passe dans cette région ». Il ajoute que cette opération a vu l'émergence de l'Iran comme puissance régionale alors que tout le monde misait sur la Turquie. Salim Klala n'omet de saluer la position honorable de l'Algérie sur le plan diplomatique dans le cadre des efforts internationaux en faveur de la cause palestinienne. **F.A.**

MOURAD PREURE :

## «Le déluge al-Aqsa a atteint ses objectifs»

PAR CHAHINE ASTOUATI

« C'est un coup de génie stratégique puisqu'étant faible sur le terrain des opérations, la Résistance palestinienne a transplanté le conflit dans un cadre d'opérations virtuelles où il est à son avantage, à savoir la communication et les opinions publiques », a déclaré hier M. Mourad Preure, enseignant en stratégie et géopolitique à l'université d'Alger à l'occasion du premier anniversaire du «*Déluge Al-Aqsa*» déclenché le 7 octobre 2023.

« Et dans la situation où était la cause palestinienne face à l'arrogance de l'ennemi sioniste, couvert par le silence occidental, complice du génocide, toujours en cours, les Palestiniens ont allumé une mèche tout en sachant qu'il y aura embrasement du Moyen-Orient », explique l'intervenant à l'émission «*L'invité du jour*», de la Chaîne III de la Radio algérienne, soulignant que « de ce point de vue, les Palestiniens ont atteint leurs objectifs alors que le gouvernement génocidaire n'a pas atteint ses buts dans une guerre asymétrique ».

### Un rappel à l'ordre

Revenant à la cause principale de ce Déluge, M. Preure explique qu'« avec les accords d'Abraham, les Palestiniens étaient au seuil critique. La question palestinienne n'était plus à l'ordre du jour et on a fini par la faire oublier, d'où cet acte héroïque,

même s'il était désespéré il est néanmoins porteur puisqu'il a atteint le but qu'il s'était fixé : alerter le monde sur ce déni de droit ».

On peut considérer, explique l'analyste, que « sur le plan de la stratégie militaire, c'est un coup de maître, dans une guerre de type asymétrique, guerre du faible contre le fort, communément décrite comme une guerre du tigre contre l'éléphant où le faible ne cherchait pas à conquérir des territoires du plus fort, mais de frapper son système en entier et l'empêcher de fonctionner, rappelant ce qu'a fait le FLN durant la Guerre de libération nationale, quand il a mis à rude épreuve tout le système colonial français ».

« En 1958, rappelle encore le Professeur, il y a eu réellement un coup d'Etat, la démission du président René Coty laissant la place à un général, menacé, lui aussi par les paras qui avertissaient d'envahir les Champs Elysées (...) Le FLN, rappelons-le a réussi à frapper le système français en entier ».

### Réussite totale

Finalement, enjoint-il, « cet acte de bravoure de la Résistance palestinienne est une réussite puisqu'elle a réussi à réaliser son objectif : causer un échec à l'entité sioniste et amener des capitales occidentales à changer leurs positions en désavouant les criminels de Tel-Aviv, voire les amener à reconnaître l'Etat de Palestine, comme l'Espagne, la Suède, la

Norvège et l'Irlande ». « L'événement qui s'est produit, le 7 octobre 2023, est un en soi un événement exceptionnel », souligne l'orateur, rappelant qu'en 2006, « l'entité sioniste a déjà reçu une raclée au Liban, pourtant on vantait sa force et son invincibilité suprême. Or les Palestiniens ne l'ont pas seulement défié mais l'ont littéralement ridiculisé. Après une année de guerre, on parle toujours de prisonniers de guerre, entre les mains de la Résistance ».

« En fait, on assiste à quelque chose d'historique : les Palestiniens ont renversé la table, alors que les Etats arabes s'alignaient, un à un, sur la normalisation de la honte, acculant la question palestinienne aux gémonies. Alors que le monde fermait les yeux depuis 1948 sur un déni de droit, selon une logique de deux poids deux mesures », estime l'invité de la Radio. Déplorant le nombre des personnes tombées en martyrs à Ghaza et au Liban, M. Preure dit qu'« il fallait ce sacrifice au même titre que le 1.5 million de martyrs algériens tombés au champ d'honneur pour payer notre indépendance et ce depuis les batailles de Staoueli en 1830 ». « Il fallait payer le prix de sang », indique-t-il.

### L'éternel recommencement

A la question de savoir quand l'épilogue de la guerre, M. Preure considère qu'il y a « une conjonction de variables qui font un enchaînement chaotique qui s'est engagé et que l'on sait pas comment va-t-il évoluer à l'ombre de la situation politique aux Etats-

Unis, dans un contexte électoral qui profite aux sanguinaires de l'entité sioniste auxquels les deux candidats Donald Trump et Kamala Haris ne vont refuser aucune demande à leur allié criminel dans le sens de l'escalade qu'il mène au Liban, hors du droit international, pour faire diversion pour couvrir son échec à Ghaza ».

Pour M. Preure, « le droit international établi après la Seconde Guerre mondiale n'est pas positif et qu'il a toujours fonctionné selon des rapports de force. Présentement l'ordre de Yalta est agonisant tant que les institutions issues de cet ordre (ONU, Conseil de sécurité, droit de veto) sont visiblement anachroniques d'où l'impératif d'introduire des réformes. »

C. A.

EN FIN DE MISSION EN ALGÉRIE

## L'ambassadeur de la Chine reçu par le président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Li Jian, a rapporté un communiqué des services de la Présidence de la République. Le diplomate chinois a rendu une visite d'adieu au président de la République à l'occasion de la fin de sa mission en Algérie.

R. N.

ALGÉRIE - TOGO

## Nibombé lance un grand défi à Petkovic

*Le sélectionneur du Togo est très confiant avant la double confrontation face à l'Algérie. Il annonce la couleur et lance un grand défi à son homologue Vladimir Petkovic.*



ALGÉRIE – TOGO

## Mandrèa révèle la raison de son absence et fait taire les rumeurs



L'USMA SEULE AUX COMMANDES, LA JSK SE RÉVOLTE

ALGÉRIE - TOGO

## L'USMA en tête du championnat

Victorieuse du modeste MC El Bayadh sur la belle pelouse du stade Nelson-Mnabela de Baraki (1-0), l'USMA aura été la plus grande bénéficiaire de la 3e journée de la Ligue 1 Mobilis.

Ce précieux succès permet à l'USMA de s'emparer en solo des commandes du Championnat. Un exploit du virevoltant Housseem Ghacha, auteur d'un raid solitaire (30'), aura été suffisant au bonheur des gars de Soustara dans cette rencontre dominée de bout en bout. L'autre belle affaire du jour est à mettre à l'actif de la JS Kabylie qui s'est rachetée de fort belle manière après sa dernière contre-performance dans le classico face au MCA.

Les Canaris sont allés étriller le Paradou AC dans son antre du 20-Août-55 d'Alger (3-0) et remontent à la seconde place du classement général qu'ils partagent avec l'autre formation kabyle de l'Olympique Akbou. C'est le Malien Sadio Kanouté qui a ouvert le score dès la 20' avant que Kocila Boualia (79') et Chekkal Affari Hadji (90'+5) ne scellent définitivement la domination des Vert et Jaune dans ce derby du centre.

La grande affiche de ce round entre le CSC et le MCA, disputée à huis-clos au stade Benabdelmalek de Constantine, s'est soldée par un score de parité (1-1). Après l'ouverture du score, signée Zakaria Naidji (73'), les Mouloudéens pensaient tenir une seconde victoire de suite après celle obtenue mardi dernier à Tizi-Ouzou, mais c'était compter sans la détermination des locaux.

Les Clubistes, sous l'impulsion d'un Abdenour Belhocini des grands jours, parviendront à remettre les pendules à l'heure sur une tête magistrale de l'enfant de Bel-Abbès dans les dernières minutes (84'). Le même joueur aurait pu donner l'avantage à son team si son tir n'avait pas été renvoyé par le poteau droit du keeper algérois, Toufik Moussaoui (88').

Non loin de là, à Khenchela plus exactement, l'USMK est parvenue à s'offrir une première victoire dans ce nouvel exercice 2024-2025 en venant à bout du nouveau promu, l'ES



Mostaganem (2-0). Un doublé d'Islam Bakir (20' et 78') a permis aux Ciskaoua de sonner leur révolte après une entame de saison poussive. Enfin à Biskra, le CR Belouizdad, toujours à la recherche d'un premier succès cette saison, a été de nouveau accroché (0-0).

Pourtant, le Chabab a obtenu un penalty dans le temps additionnel de la partie, gâché lamentablement par son vétéran, Islam Slimani (90'+2). Les gars de Laâkiba qui collectionnent les nuls depuis l'entame de la saison, trois en autant de matchs, restent scotchés à la peu reluisante 11e place, avec déjà quatre longueurs de retard sur le nouveau leader usmiste.

### Résultats complets et classement

Olympique Akbou – JS Saoura	2-1
ES Sétif – NC Magra	0-0
MC Oran – ASO Chlef	0-0
Paradou AC – JS Kabylie	0-3
CS Constantine – MC Alger	1-1

USM Khenchela – ES Mostaganem	2-0
US Biskra – CR Belouizdad	0-0
USM Alger – MC El-Bayadh	1-0

Club	Pts	J
1). USM Alger	7	3
2). JS Kabylie	6	3
→). Olympique Akbou	6	3
4). USM Khenchela	5	3
→). MC Alger	5	3
→). ES Sétif	5	3
7). ES Mostaganem	4	3
→). MC Oran	4	3
→). Paradou AC	4	3
→). US Biskra	4	3
11). CS Constantine	3	3
→). CR Belouizdad	3	3
13). NC Magra	2	3
→). ASO Chlef	2	3
15). JS Saoura	1	3
16). MC El Bayadh	0	3

MC ORAN

## Un franco-malien pour remplacer Bouzidi

L'entraîneur franco-malien Eric Sékou Chelle devrait succéder à Youcef Bouzidi aux commandes techniques du MC Oran, a-t-on appris, récemment, auprès de cette formation de Ligue 1 de football.

La décision de mettre fin aux fonctions de Bouzidi devrait être prise dans les prochaines heures, après le semi-échec des Hamraoua à domicile, vendredi soir, face à l'ASO Chlef (0-0), le deuxième de rang ayant incité la

direction du club à convoquer Bouzidi, en poste depuis la mi-saison dernière, à une "réunion d'urgence", selon un communiqué publié tard dans la soirée sur la page Facebook officielle du club.

L'ordre du jour de cette réunion avec l'entraîneur a trait au "départ raté" de l'équipe en championnat, lit-on, ajoutant que des "décisions importantes seront prises".

Après avoir lancé leur saison par

une victoire à domicile contre la JS Saoura (2-0), les gars d'El-Bahia se sont contentés d'un seul point lors des deux précédentes journées, suite à leur défaite sur le terrain de l'ES Mostaganem (2-1) et leur nul à domicile contre l'ASO Chlef.

Deux contre-performances qui ont mis Bouzidi sous pression et provoqué l'ire des supporters, parmi eux des milliers présents dans le stade et qui ont réclâmé carrément son départ.

De son côté, le coach a déclaré, au cours du point de presse qu'il a animé à l'issue de la partie, qu'il "n'y avait pas le feu à la maison", estimant que le parcours de son équipe après trois journées de championnat "n'est pas catastrophique comme certains tentent de le faire croire". Il s'est dit, au passage, prêt à toutes les éventualités, faisant allusion à une possible décision de la direction du MCO portant sur son éviction de son poste.

## SPORT

### Amoura rejoint Kane en tête du classement des passeurs



L'international algérien de VfL Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura, auteur de deux passes décisives samedi lors de la victoire décrochée à Bochum (3-1), s'est hissé en tête du classement des passeurs du Championnat d'Allemagne de football. Amoura s'est distingué en offrant la balle de l'ouverture du score à Tiago Tomas (21e), avant de récidiver quelques minutes plus tard en servant idéalement Jonas Wind pour la balle du break (37e), à l'occasion de la 6e journée.

### 4 passes décisives et 1 but à son actif

L'ancien buteur de l'ES Sétif a distillé ses deux premières passes face à l'Eintracht Francfort (3e journée) et Stuttgart (5e journée). Il compte également un but à son actif. Il rejoint en tête du classement des passeurs de la Bundesliga, l'attaquant international anglais du Bayern Munich Harry Kane, avec 4 offrandes chacun. Amoura (24 ans) s'est engagé pour un contrat de cinq saisons avec Wolfsburg, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise, contre un chèque de 17 millions d'euros. Il avait marqué 21 buts et délivré 7 passes décisives en 41 matchs joués avec l'Union Saint-Gilloise lors de la saison écoulée.

### Confirmer en sélection nationale

Amoura n'aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe avec le FC Lugano en Suisse (2021-2023). Victime d'une blessure au ligament interne du genou, le joueur algérien avait raté le début de saison avec l'actuel 13e de la Bundesliga. Il a signé ses débuts avec Wolfsburg le 14 septembre lors de la défaite concédée à domicile face à l'Eintracht Francfort (1-2) en championnat.

Amoura fait partie des 26 joueurs convoqués par le sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, en prévision de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

## Nibombé lance un grand défi à Petkovic

Le sélectionneur du Togo est très confiant avant la double confrontation face à l'Algérie. Il annonce la couleur et lance un grand défi à son homologue Vladimir Petkovic.

C'est depuis hier que la sélection nationale a entamé le stage du mois d'octobre. Ce dernier sera ponctué, comme tout le monde le sait, par la double confrontation face au Togo, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2025. La première manche se jouera le 10 octobre au stade 19-Mai-1956 d'Annaba (20h), tandis que la seconde aura lieu à Lomé le 14 octobre (17h).

Il faut dire que la double confrontation pourrait être décisive. En effet, les six points pourraient permettre à l'Algérie d'assurer la qualification pour la CAN-2025. Seulement, ce ne sera absolument pas une simple formalité face à une équipe togolaise qui va tenter de créer la surprise.

D'ailleurs, le sélectionneur du Togo, Daré Nibombé, est très confiant avant d'affronter l'Algérie. Lors de la conférence de presse d'avant-stage, il s'est dit très optimiste d'arracher les six points face aux Verts.

« Notre objectif est de jouer



notre chance à fond sur les deux confrontations. On jouera pour gagner. Tout cela reste un match de football, il n'y a rien d'impossible. On veut aller chercher les six points par rapport à ces deux prochains matchs », a-t-il dit. Le sélectionneur des Éperriers n'a pas caché d'exprimer son inquiétude quant au manque de temps de jeu dans les jambes de certains joueurs. « Sincèrement, c'était difficile de

faire la liste, car la situation de plusieurs joueurs n'a pas évolué depuis le mois de septembre. Il y en a qui jouent très peu et si on devait rester sur nos critères de sélection, il y aurait très peu de joueurs sur cette liste. Mais j'ai échangé suffisamment avec les joueurs pour leur expliquer ce qu'ils doivent faire en dépit du faible temps de jeu en club pour être compétitif quand ils arrivent en sélection », a-t-il indiqué.

Il a également commenté l'ab-

sence de certains joueurs. « Je ne suis pas vraiment inquiet. Déjà sur le match contre le Liberia quand on a perdu Boateng et Homawoo, on a compensé avec Akueson et Bessile. Il y a toujours des ajustements à faire. Après, je peux être inquiet parce que ça perturbe la stabilité de l'équipe. J'aimerais bien jouer avec les mêmes joueurs à chaque fois pour avoir une sérénité au niveau de la cohésion et de la relation avec les joueurs ».

GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ONGOLA

## Victoire de Oussama Abdallah Mimouni

Le cycliste algérien Oussama Abdallah Mimouni a remporté l'édition 2024 du Grand Prix international d'Ongola, disputée dimanche, sur une distance de 105 kilomètres au Cameroun, après s'être imposé au sprint, devant son compatriote Hamza Yacine, qui avait longuement mené avant de se faire coiffer au poteau.

Outre Mimouni et Hamza Yacine, la sélection algérienne avait engagé quatre autres coureurs, à savoir Azzedine Lagab, Hamza Amari, Islam Mansouri et Ayoub Sahiri, sous la direction de l'entraîneur Kahlil



Tamarent, secondé dans sa tâche par le mécanicien Tarek Boudiaf. Les coureurs ont couvert les 105 kilomètres de la

course en un circuit fermé de 7 kilomètres qu'ils ont parcouru 15 fois. Avant de disputer ce Grand Prix international d'Ongola, la

sélection nationale avait pris part à l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, disputée en cinq étapes, du 1er au 5 octobre, et sur une distance totale de 655 kilomètres.

Elle avait remporté la première place au "par équipes", alors que dans le classement général individuel, elle s'était contentée de la deuxième place, par le biais de Hamza Yacine.

En effet, cette fois, le vainqueur de la précédente édition, disputée en 2023, a terminé deuxième, à 1:50" du Belge Wesley Van Dyck, qui l'avait emporté en 15h19:06".

ALGÉRIE – TOGO

# Mandréea révèle la raison de son absence et fait taire les rumeurs

*Le sélectionneur du Togo est très confiant avant la double confrontation face à l'Algérie. Il annonce la couleur et lance un grand défi un son homologue Vladimir Petkovic.*

Gardien de but titulaire de l'équipe d'Algérie depuis que Raïs Ouahab M'bolhi n'est plus sélectionnable. Mais pour le stage du mois d'octobre, son nom n'a pas figuré dans la liste des joueurs convoqués. Logiquement, Vladimir Petkovic a été interrogé, lors de la conférence de presse d'avant-stage, sur des raisons de l'absence du portier franco-algérien. Le sélectionneur national a révélé que le joueur a été exempté du stage pour des raisons purement familiales. Mais Mandréea a

pris part au match ayant opposé son équipe, le SM Caen, au FC Lorient. Le moins que l'on puisse dire, est que cela a laissé place aux rumeurs si le gardien de but a été réellement dispensé par Petkovic ou bien il s'agit d'une mise à l'écart pour une raison extra-sportive.

## Mandréea réagit et fait taire les rumeurs

Les rumeurs balancées sur les réseaux sociaux ont suscité la réaction d'Anthony Mandréea. Dans une story publiée sur son compte Instagram, il révèle la raison de son absence.

« Bonjour à tous, pour des raisons purement personnelles et familiales, je ne serai pas présent pour le stage du mois d'octobre, avec l'accord du staff de l'équipe nationale. Il n'y a pas de souci avec le staff, ni avec la direction (la FAF, ndlr) ». Il faut dire que



Mandréea se dit « agacé » par les rumeurs. « Merci de respecter ce choix et de ne pas porter de jugement là-dessus », a-t-il écrit, et d'ajouter : «

Je serai le premier supporter des Verts durant cette trêve et les deux matchs importants (face au Togo, ndlr). À bientôt inchallah, tahya El Djazaïr ».

IMAN KHELIF ÉCARTÉE DE LA BOXE ? LE COA CONFIRME

## Une décision radicale et met fin à la polémique



Dans un communiqué publié jeudi dernier sur sa page Facebook officielle, le Comité olympique algérien a confirmé son retrait de la Fédération Internationale de Boxe (IBA).

Cette décision fait suite à une notification de la part du Comité International Olympique (CIO) rappelant à l'Algérie de ne plus collaborer avec l'IBA, une fédération désormais non reconnue. Le Comité Olympique Algérien a précisé avoir déjà quitté l'IBA, il y a quelque temps, pour rejoindre la Fédération Mondiale de Boxe (World

Boxing). En résumé, l'Algérie a pris une position ferme en se dissociant de l'IBA, alignant ainsi sa politique sportive sur les recommandations du CIO. Cette décision intervient dans un contexte de controverses entourant l'IBA et vise à protéger les intérêts des sportifs algériens.

### Rumeurs infondées sur le retrait d'Imane Khelif démenties

Face à cette décision de retrait de l'IBA, de fausses informations se sont rapidement propagées sur les réseaux sociaux. L'une des

rumeurs les plus persistantes affirmait que la championne olympique algérienne, Imane Khelif, avait été exclue de la boxe et que ses titres internationaux avaient été révoqués. Le Comité olympique algérien a tenu à mettre les points sur les i en démentant catégoriquement ces allégations. Dans son communiqué, le COA a qualifié ces informations de « totalement fausses » et les a attribuées à une « campagne systématique contre l'Algérie ». Le Comité a souligné que ces rumeurs ne sont que de la désinforma-

tion visant à ternir l'image de la boxeuse algérienne et à saper les efforts du pays dans le domaine sportif. Il a rappelé que « toutes les nouvelles concernant la boxe algérienne en général, et la championne Imane Khelif en particulier, sont infondées et n'ont aucun lien avec le Comité international olympique ». En somme, le Comité olympique algérien a tenu à rassurer le public algérien en affirmant que Imane Khelif continue de bénéficier de tout son soutien et que son parcours sportif se poursuit sans encombre.

CAN U20  
(QUALIFICATIONS/ZONE  
UNAF)

### les Algériens entament leur stage de préparation à Alger

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) a entamé samedi son stage de préparation à Alger en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Les poulains du sélectionneur national, Yacine Manaa ont effectué une première séance d'entraînement sur le terrain du stade communal d'Ouled Fayet, en présence de 19 joueurs sur les 26 convoqués, en attendant l'arrivée des autres joueurs, actuellement retenus par des engagements avec leurs clubs respectifs. Durant ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 14 octobre, les U20 disputeront deux matchs amicaux face à la Mauritanie, les 9 et 13 octobre au stade Mustapha Tchaker de Blida. Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger.

La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier. L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois.

Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

EL TARF

# Commémoration du 12<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Chadli Bendjedid



La wilaya d'El-Tarf a commémoré, dimanche, le 12<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid (1929-2012), offrant l'occasion de rappeler son parcours, son militantisme et sa philosophie fondés sur son engagement au service de l'Algérie et de son peuple.

La manifestation commémorative a été organisée à l'université d'El-Tarf, qui porte son nom, donnant lieu à la tenue d'un séminaire historique consacré au parcours politique et militaire du défunt président, en présence des autorités civiles et militaires, d'élus locaux, de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile, d'étudiants universitaires, d'élèves des établissements scolaires et de jeunes Scouts musulmans algériens, aux côtés de membres de la famille du défunt. Le regretté Chadli Bendjedid "avait consacré sa vie à la libération de l'Algérie du joug du colonialisme,

avant de promouvoir, durant sa présidence, son pays, économiquement et socialement, au rang des pays avancés", a déclaré le wali d'El-Tarf, Mohamed Meziane, dans une allocution prononcée à cette occasion à l'auditorium Amirat-Baghdadi de l'université, avant de souligner que le défunt est considéré comme "le père de la démocratie et du pluralisme en Algérie".

De son côté, le professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Constantine-2, Moumen Lamri, a énuméré, dans une intervention intitulée "Le défunt président Chadli Bendjedid et son combat militaire et politique", un certain nombre de qualités du troisième président de l'Algérie indépendante, dont son attachement profond à sa patrie.

Il a noté, dans ce contexte, que le défunt président "avait fait preuve d'intelligence et de clairvoyance dans le traitement des questions nationales et la prise de décisions importantes, en plus de son imprégnation des valeurs nationales".

Le Pr Lamri a ajouté que Chadli Bendjedid avait "défendu les causes de libération dans le monde arabe et musulman tout au long de ses années

de responsabilité en tant que président de la République, et qu'il était un fervent défenseur des causes justes de par le monde". Idriss Labidi, professeur d'histoire à l'université d'El-Tarf, a souligné, quant à lui, que le défunt président "accordait, durant sa présidence, une grande attention à la science, n'hésitant pas à rendre hommage, à chaque occasion, aux scientifiques qu'il encourageait et dont il appréciait les contributions au pays". La rencontre s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt et de certains de ses proches, qui ont mis en exergue son amour pour son pays "depuis son jeune âge", et qui s'est concrétisé par son engagement dans les rangs de la glorieuse Révolution et sa lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, puis par son accession à différentes responsabilités au sein de l'institution militaire, ensuite à la présidence de la République après le décès du président Houari Boumediene.

L'occasion a également donné lieu à l'organisation d'une exposition de livres, de documents et de photographies historiques retraçant la vie civile, militaire et politique du regretté président Chadli Bendjedid.

RELIZANE

## Signature d'une convention de coopération et de partenariat entre l'université Ahmed-Zabana et l'Anade

Une convention de coopération et de partenariat a été paraphée, dimanche, entre l'Université Ahmed-Zabana de Relizane et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) pour l'accompagnement des porteurs de projets de cet établissement d'enseignement supérieur.

Cette démarche intervient dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises dans le but de soutenir, d'accompagner et de financer les étudiants porteurs de projets.

La convention a été paraphée par le recteur de l'Université Ahmed-Zabana de Relizane, Ahmed Bahri, et le directeur de l'Agence locale de l'Anade Adel Belkacemi, au cours d'une cérémonie à laquelle ont assisté des cadres des deux établissements.

M. Belkacemi a déclaré, en marge de la cérémonie, que la convention vise à développer l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la communauté étudiante et des diplômés des établissements de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à leur assurer des formations dans le domaine de l'entrepreneuriat et les orienter pour créer leurs entreprises. De son côté, le recteur de l'Université de Relizane a abondé dans le même sens, indiquant que cette convention permettra d'aider les étudiants et les diplômés des établissements universitaires à accéder au monde de l'entrepreneuriat, à travers la création de start-up, fiancées par l'Anade et qui seront axées sur la recherche scientifique et la technologie. L'objectif est que ces start-up participent au développement local par la création de richesse et ce, conformément à la stratégie des hautes autorités du pays inhérentes à l'appui et au soutien des porteurs de projets diplômés des universités.

BORD BOU ARRERIDJ, LABOURS-SEMAILLES

## Une superficie de près de 50.000 hectares ciblée

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025 cible, dans la wilaya de Bordj Bou-Arredj, l'ensemencement d'une superficie de 47.820 hectares, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction services agricoles (DSA). Quelque 32.000 hectares de la super-

ficie dédiée aux céréales sont consacrés à la culture du blé dur, le reste sera destiné à la culture du blé tendre, l'orge et l'avoine, a expliqué Abdelmadjid Seghiri, un cadre de la DSA. Dans ce cadre, près de 70.000 quintaux de semences de blé dur, 16.000 quintaux de semences de blé

tendre et 15.000 quintaux de semences d'orge ont été fournis aux céréaliculteurs, a ajouté M. Seghiri, qui a fait état d'"un excédent de semences estimé à 35.000 quintaux pouvant être utilisés par les wilayas voisines en cas de besoin".

La DSA de la wilaya de Bordj Bou-

Arredj s'emploie à fournir les moyens nécessaires à la réussite de la campagne labours-semailles en orientant, notamment, les agriculteurs en matière de respect du parcours technique afin d'améliorer la qualité du produit et d'accroître les rendements, a assuré le responsable.

## FINANCE ISLAMIQUE

## Hausse du total des dépôts bancaires

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a annoncé, à Alger, que le total des dépôts de la finance islamique dans les banques avait atteint 794 milliards de dinars au 1er juin dernier, soulignant que le secteur de l'industrie financière islamique en Algérie avait enregistré une évolution positive depuis son lancement en 2020.

Le ministre a présidé la cérémonie d'ouverture d'un atelier de formation dédié aux cadres du secteur bancaire sur le développement de la finance islamique et l'autonomisation économique en Algérie, organisé par les services du ministère en collaboration avec l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et l'Institut de la Banque islamique de développement, sous le thème : "Consolidation des fondements de l'autonomisation économique à la lumière des règles, contrats et cadres réglementaires du financement islamique".

A ce propos, M. Faïd a précisé que le total des dépôts collectés par les banques activant dans la finance islamique depuis le lancement de ces opérations a atteint 794 milliards de dinars, la valeur des financements accordés aux entreprises ayant dépassé 493 milliards de dinars.

Le ministre a fait savoir que 12 banques commercialisent actuellement des produits islamiques, dont 6 banques publiques et 6 privées, à travers 858 fenêtres et agences réparties à l'échelle nationale, qui ont ouvert 715.886 comptes bancaires conformément aux principes de la finance isla-



mique. M. Faïd a indiqué que ces chiffres reflètent "l'évolution positive" de l'industrie financière islamique en Algérie depuis son lancement en 2020, rappelant que les banques proposent plusieurs produits islamiques innovants répondant aux besoins des clients dans divers domaines.

Evoquant l'importance croissante de l'industrie financière islamique, M. Faïd a souligné l'intérêt et les efforts des autorités publiques pour promouvoir la finance islamique en tant que pilier fondamental permettant de réaliser le principe de l'inclusion financière. "Le ministère des Finances a choisi de travailler avec des organisations internationales et arabes, dont le Groupe de la Banque islamique de développement, qui possède une grande expertise et compétence en matière de finance islamique", a-t-il dit.

Dans ce même contexte, M. Faïd a indiqué que les autorités publiques œuvrent actuellement à intégrer l'activité de la finance islamique dans le domaine des technologies numériques afin de proposer des solutions et services innovants en matière de monétique islamique, tout en développant le Takaful (assurance islamique) et en promouvant le commerce extérieur dans la finance islamique.

Le ministre a également indiqué que

le secteur bancaire vise à "accroître le rythme des financements islamiques pour les particuliers et les entreprises, à développer la politique de formation dans le domaine bancaire et à généraliser l'éducation financière en matière de finance islamique, ainsi qu'à soutenir les projets verts pour protéger l'environnement en adéquation avec les principes islamiques".

Concernant l'atelier de formation organisé, M. Faïd l'a qualifié de "bonne opportunité d'échange et de connaissance des meilleures pratiques à travers le monde dans ce domaine", saluant "la longue expérience du Groupe de la Banque islamique de développement dans le domaine du financement islamique".

Pour sa part, le président de l'ABEF, Ali Kadri, a souligné l'importance de l'atelier de formation destiné aux cadres du secteur bancaire, qui se déroule du 6 au 10 octobre, et qui permettra d'aborder plusieurs sujets importants concernant l'industrie financière islamique, tels que la consolidation des fondements de l'autonomisation économique à la lumière des règles, contrats et cadres réglementaires du financement islamique.

M. Kadri a précisé que cette formation fait partie des programmes ambitieux visant à améliorer la performance des différents cadres pour offrir un service

de qualité au client algérien, rappelant les grands efforts déployés par les autorités publiques pour développer l'industrie financière islamique.

Quant au directeur général de l'Institut de la Banque islamique de développement, Nawwaf Atawneh, il a exprimé la disponibilité de l'Institut à accompagner les efforts déployés par les autorités publiques pour développer la finance islamique, soulignant que l'Algérie est un membre important de la Banque islamique de développement et mérite tout le soutien nécessaire, notamment en matière de formation. M. Atawneh a également salué, à cette occasion, les efforts des banques algériennes pour ouvrir des guichets et des agences dédiés à la finance islamique à travers le pays, affirmant que les experts de la Banque islamique de développement sont prêts à participer et à apporter leur expertise et leur expérience aux cadres bancaires algériens.

R. E.

### CAPITAL- INVESTISSEMENT 178 prises de participation depuis le début de l'activité

Les sociétés de capital-investissement (SCI) algériennes ont réalisé 178 prises de participation depuis le début de leur activité, dont 26 nouvelles prises de participation durant l'année 2023, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) publié sur son site web.

Instituées par la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital investissement, les SCI ont pour objet la participation dans le capital social et toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation, indique la même source. Le nombre de sociétés de capital-investissement autorisées au 31 décembre 2023 s'élève à cinq, à savoir : la Société El-Djazair Istithmar, la Société financière algérienne de participation Finalep, la société ICOSIA Capital Spa, la société Algerian Investment Fund (AIF) ainsi que la société Algerian Start-up Fund (ASF).

Par ailleurs, le marché financier national comptait au 31 décembre 2023 deux sociétés de gestion de fonds d'investissement, en l'occurrence la société Tell Markets Spa et la société Small Entreprise Assistance Funds (SEAF).

R. E.

## SONAREM

## Accréditation de deux laboratoires de l'ORGM

Deux laboratoires de l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM), filiale du groupe Sonarem, viennent d'être accrédités par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. "Le groupe Sonarem, à travers le laboratoire des sciences minérales de l'EPE ORGM Spa, sis à Boumerdès, qui a obtenu, en novembre 2021, son accréditation délivrée par Algerac, à la norme internationale Iso/CEI 17025 version 2017, pour un cycle de trois ans, vient d'être accrédité pour un nouveau cycle de quatre ans", lit-on dans le communiqué.

Dans le même sillage, le laboratoire régional de Tamanrasset vient d'être accrédité selon le même référentiel

international 17025 Version 2017, ajoute le même source.

Le groupe Sonarem dispose, désormais, des premiers laboratoires accrédités des mines en Algérie, confirmant ainsi la qualité des travaux fournis dans le domaine de la recherche et l'exploration minière, tel qu'il est admis par les normes reconnues à l'international (JORC australienne, n 43-101 canadienne et autres).

Ces laboratoires ont pour mission de réaliser des études et analyses sur des roches et minerais, comprenant des analyses chimiques et pétro-minéralogiques sur les différents échantillons prélevés lors de travaux d'explorations minières. Aussi, ces laboratoires sont dotés d'équipements spécialisés de dernières technologies en la matière et des techniques de pointe pour identi-

fier les minéraux, évaluer les concentrations de métaux précieux ou d'autres ressources permettant de fournir des informations essentielles pour prendre des décisions éclairées concernant l'exploitation des ressources minérales.

Le laboratoire de Boumerdès est également doté d'un hall d'essais semi-industriels (usine pilote) où sont rassemblées toutes les techniques de base du traitement de minerais à même d'étoffer toute étude de faisabilité d'un projet d'exploitation minière.

"De nouvelles perspectives à l'horizon s'ouvrent pour le groupe Sonarem qui ambitionne d'exporter ses services à l'échelle régionale sur le continent africain", ajoute le ministère dans son communiqué.

R. E.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

# Le candidat Kaïs Saïed obtient 89,2% des voix

*Le président tunisien sortant, Kaïs Saïed, est donné vainqueur de l'élection présidentielle qui s'est tenue dimanche avec plus de 89% des voix, selon des sondages de sortie des urnes. Le scrutin a été marqué, notamment, par une faible participation.*

Accusé de "dérive autoritaire" par l'opposition et la société civile, le chef de l'État sortant en Tunisie, Kaïs Saïed, était en tête, dimanche 6 octobre, de la présidentielle avec plus de 89% des voix, selon des sondages de sortie des urnes. Le scrutin a été marqué par une très faible participation. D'après les résultats de l'institut Sigma Conseil diffusés à la télévision nationale, Kaïs Saïed a obtenu 89,2% des suffrages dès le premier tour, écrasant le deuxième candidat, Ayachi Zammel, 47 ans, un industriel libéral qui n'a obtenu que 6,9% des voix. Le troisième, un député de la gauche panarabe Zouhair Maghzaoui, 59 ans, s'est adjugé 3,9% des suffrages. La participation s'est établie à 27,7% contre 45% il y a cinq ans au premier tour, selon l'autorité électorale Isie. Son président, Farouk Bouasker, a jugé ce taux "respectable", alors que c'est le plus faible pour un premier tour de scrutin présidentiel depuis le renversement du dictateur Ben Ali en 2011 dans ce pays, qui fut le berceau des soulèvements démocratiques des Printemps arabes.

## Un scrutin "faussé en faveur de M. Saïed"

Seuls Ayachi Zammel et Zouhair Maghzaoui – des seconds couteaux selon les experts – avaient été autorisés à affron-



ter Kaïs Saïed, 66 ans, sur initialement 17 postulants, écartés par l'Isie pour des irrégularités présumées. L'opposition, dont les figures de proue sont en prison, et les ONG tunisiennes et étrangères ont critiqué un scrutin "faussé en faveur de M. Saïed". Ayachi Zammel, inconnu du grand public, n'a pas pu faire campagne car il est emprisonné depuis début septembre et a été condamné à trois reprises à plus de 14 ans de prison pour des soupçons de faux parrainages. Zouhair Maghzaoui était considéré comme "un faire-valoir" car porteur d'un projet de gauche souverainiste similaire à celui de Kaïs Saïed, qu'il soutenait jusqu'à récemment.

"La légitimité de l'élection est forcément entachée quand les candidats qui pouvaient faire de l'ombre à M. Saïed ont été systématiquement écartés", a commenté pour l'AFP l'analyste politique tunisien Hatem Nafti.

Le processus de sélection des candidatures avait été très contesté pour le nombre élevé de parrainages exigé, l'emprisonnement de candidats potentiels connus et l'éviction par l'Isie des rivaux les plus solides du président, dont Mondher Zenaïdi, un ancien ministre de Ben Ali. Pour l'expert français du Maghreb, Pierre Vermeren, même si avec une abstention aussi forte, "la légitimité démocratique" de l'élection est "faible", "la Tunisie a un président et la majorité des Tunisiens laissent faire". Il a noté des analogies avec l'Algérie voisine, "où personne ne remet en cause le président" Abdelmadjid Tebboune. Après l'annonce des sondages, environ 400 partisans du président sont sortis fêter sa victoire, brandissant des drapeaux devant le théâtre municipal au centre de Tunis, en scandant : "Le peuple veut Kaïs de nouveau".

Un groupe a entonné avec entrain l'hymne national. Oumayma Dhoub, 25 ans, s'est dite "très contente" de la victoire de "Kaisoun", un surnom affectueux. La jeune femme a assuré être "convaincue par ses idées et sa politique", comme sa mère Khadija, 52 ans, qui lui "fait

confiance".

## Un durcissement ultérieur ?

Kaïs Saïed, élu en 2019 avec près de 73% des voix (et 58% de participation), était encore populaire quand ce spécialiste de droit constitutionnel à l'image d'incorruptible s'est emparé des pleins pouvoirs à l'été 2021, promettant l'ordre face à l'instabilité politique. Trois ans plus tard, beaucoup de Tunisiens lui reprochent d'avoir consacré trop d'énergie à régler ses comptes avec ses opposants, en particulier le parti islamo-conservateur Ennahda, dominant pendant la décennie de démocratie ayant suivi le renversement du dictateur Ben Ali. Selon l'expert Hatem Nafti, Kaïs Saïed "a perdu près d'un million de voix" par rapport à 2019. Depuis son coup de force à l'été 2021, les ONG tunisiennes et étrangères et l'opposition dénoncent une "dérive autoritaire" de Kaïs Saïed, via un démantèlement des contre-pouvoirs et un étouffement de la société civile avec des arrestations de syndicalistes, militants, avocats et chroniqueurs politiques. Selon Human Rights Watch, "plus de 170 personnes sont actuellement détenues pour des motifs politiques ou pour avoir exercé leurs droits fondamentaux". Selon l'analyste Hatem Nafti, cette nouvelle victoire électorale peut annoncer un durcissement ultérieur du pouvoir à l'égard des voix critiques car Kaïs Saïed pourra "faire valoir son sacre pour justifier la répression". Prenant la parole dimanche soir dans son quartier général de campagne, Kaïs Saïed a dit, sur un ton martial, vouloir "poursuivre la Révolution de 2011" et bâtir "un pays nettoyé des corrompus et des complots". "La Tunisie restera libre et indépendante et n'acceptera jamais l'ingérence étrangère", a-t-il ajouté.

R. I. / Agences

ANNULATION DES ACCORDS COMMERCIAUX UE-MAROC

## WSRW appelle l'UE à engager « immédiatement » des discussions avec le Polisario

L'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a appelé, dimanche, l'Union européenne (UE) à engager « immédiatement » des discussions exploratoires avec le Front Polisario pour le développement de relations bilatérales avec le Sahara occidental, notamment en matière de pêche et commerce, au lendemain de l'annulation par la haute juridiction européenne de deux accords commerciaux conclus entre l'Union et le Maroc. En effet, dans son arrêté rendu vendredi, la Cour de justice de l'UE a rappelé que le Front Polisario est « un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental ». Dans une autre décision, rendue en septembre 2021, cette même Cour a souligné que le consentement doit être obtenu par l'intermédiaire de la représentation du peuple du Sahara occidental reconnue par l'Onu, le Front Polisario.

Cette précision répondait à l'approche adoptée par la Commission européenne à l'égard des décisions antérieures de la Cour sur l'accord commercial et l'accord de pêche. La Commission avait procédé à des négociations avec le Maroc en vue de modifier les deux accords pour inclure les

termes « Sahara Occidental » dans leur champ d'application géographique. Plutôt que de rechercher le consentement du peuple du Sahara Occidental, comme le stipulait la Cour, la Commission a organisé une consultation des parties prenantes marocaines. L'Observatoire plaide, dans ce contexte, pour l'adoption d'une politique européenne « stricte » de différenciation entre les territoires du Maroc et du Sahara occidental pour tout le spectre des transactions de l'UE, qui « garantit le respect par l'UE de sa législation et de sa jurisprudence concernant le statut séparé et distinct du Sahara occidental, et le consentement du peuple sahraoui ». WSRW exhorte, à ce titre, l'UE à inclure une clause territoriale dans tous les accords de l'UE avec le Maroc, excluant explicitement le Sahara occidental et à adopter une définition légale du « territoire du Maroc » dans tous les actes juridiques de l'UE conformément à la jurisprudence de la CJUE sur le champ d'application territorial.

L'ONG exige de l'Union de « demander au Maroc le remboursement de tous les financements passés et actuels illégalement accordés par l'UE en relation avec le Sahara occidental » et préconise également la suspension de tous les finance-

ments actuels et prévus de l'UE et des Etats membres qui « contribuent directement ou indirectement au renforcement de la politique d'annexion et d'ingénierie démographique du Maroc sur le territoire ». Elle appelle, en outre, à saisir l'Office de lutte antifraude de l'UE (OLAF) en ce qui concerne les droits de douane impayés par les importateurs basés dans l'UE résultant de l'application illégale de l'accord d'association UE-Maroc depuis 2000. L'organisation qui défend les intérêts du peuple sahraoui, plaide, par ailleurs, pour la création d'un Fonds fiduciaire, « première étape vers la réparation due au peuple sahraoui pour les dommages causés par sa politique de commerce illégal et d'autres arrangements qui ont profité illégalement à l'occupant, le Maroc, pendant des décennies » et pour la nomination d'un représentant spécial de l'UE pour le Sahara occidental.

Sur le plan politique, l'Observatoire exhorte l'UE à soutenir « activement » la reprise des efforts de résolution des conflits dirigés par l'Onu et insister pour que la Mission des Nations unies (Minurso) reçoive un mandat en matière de droits de l'Homme.

S'adressant à la Commission européenne et au Service européen pour l'action exté-

rieure, l'ONG demande la réalisation d'une cartographie complète des relations de l'UE avec le Maroc afin d'identifier les domaines dans lesquels les pratiques de l'UE sont en conflit avec la législation et la jurisprudence de l'UE concernant le Sahara occidental. L'ONG insiste, dans ce cadre, sur la nécessité d'exclure la certification d'origine émise par l'organisme marocain ONSSA de ses listes autorisées, pour tout établissement situé en dehors des frontières internationalement reconnues du Maroc, ainsi que les certificats sanitaires et de sécurité alimentaire délivrés par les autorités marocaines pour les produits fabriqués au Sahara occidental. Selon cette organisation, la Commission ne doit accepter que les exportations pour lesquelles « le Front Polisario y a donné son accord au nom du peuple sahraoui ». Elle défend, à ce propos, l'adoption d'orientations commerciales au niveau de l'UE qui informent les entreprises européennes sur les activités commerciales dans les territoires occupés, y compris sur le risque financier grave lié au recours à des accords, contrats, autorisations, inspections sanitaires et phytosanitaires des forces d'occupation marocaines qui sont « juridiquement nulles et non avenues ».

R. I. / Agences

# Les 90 ans de la découverte de l'insuline

*Il y a 90 ans, le chercheur canadien Sir Frederick Grant Banting et son équipe de l'Université de Toronto, effectuaient des recherches qui allaient conduire à la découverte de l'insuline. Retrouvez l'histoire et les étapes de cette grande découverte.*

Qualifiée de médicament miracle à l'époque, l'insuline demeure, aujourd'hui encore, indispensable pour les personnes atteintes de diabète de type 1 et un traitement essentiel pour beaucoup de patients atteints de diabète de type 2.

## Le saviez-vous ?

Le mot diabète vient du grec « couler à travers », terme qui renvoie aux deux principaux symptômes de la maladie : une grande soif et le besoin d'uriner fréquemment.

## Sur la piste de l'insuline

1855 Claude Bernard montre que la glycémie reste pratiquement constante, quelle que soit l'alimentation ; il décrit le rôle du foie qui met le glucose en réserve sous forme de glycogène (amidon animal) et peut le retransformer en glucose ; présume que la glycosurie n'est qu'un symptôme et pas la maladie elle-même ; il fait du diabète « un trouble général de la nutrition ».

## 1920-23 : l'avancée décisive

### Octobre 1920

Frederick Grant Banting, jeune chirurgien canadien 1920 de 29 ans, supposa que le pancréas pouvait en plus de sa fonction exocrine (de sécrétion d'enzymes agissant sur la digestion), avoir une fonction endocrine : production d'une hormone par les îlots de Langerhans capable de réguler la glycémie. Il souhaite alors démontrer sa théorie et surtout extraire et purifier l'hormone pour l'utiliser dans le traitement du diabète. Mac Leod, professeur de physiologie à Toronto lui procure un petit laboratoire et des animaux d'expérience, ainsi que l'aide de Best, canadien de 22 ans, diplômé de physiologie et de biochimie et étudiant en médecine.

## Le saviez-vous ?

La substance extraite des îlots de Langerhans est appelée insuline (du latin insula = île)

## Mai 1921

Ils testent les extraits pancréatiques obtenus (qu'ils nomment « Soletine ») sur des chiens rendus diabétiques par pancréatectomie. Au cours de l'automne, grâce à l'aide du biochimiste Collip, ils obtiennent

des extraits aux effets hypoglycémisants.

## Août 1921

Un professeur roumain, Nicolas Paulesco, montre que, chez un chien rendu diabétique par pancréatectomie, une substance contenue dans le pancréas réduit rapidement le taux de glycémie.

Il appelle cet extrait pancréatique « Pancréïne », universellement connue ensuite au nom d'insuline. En raison des effets secondaires, Paulesco ne fait pas d'essai chez l'homme.

## Décembre 1921

Les résultats du professeur sont présentés à la Société Américaine de Physiologie : « nous avons obtenu, à partir du pancréas d'animal, quelque chose de mystérieux et qui, injecté à un chien diabétique, supprime tous les symptômes cardinaux de la maladie. Si cette substance agit chez l'homme, ce sera un grand bienfait pour la médecine ».

Charles Gardin établit qu'un extrait pancréatique de porc, administré par voie veineuse à six sujets humains, dont quatre diabétiques, diminue la glycémie.

## 11 janvier 1922 :

La première injection à l'homme. Les premières injections d'extraits pancréatiques sauvent Leonard Thompson, garçon de 14 ans atteint d'un diabète au stade de coma. C'est une première.

## Année 1923

Le prix Nobel de Médecine est décerné à Banting et Mac Leod. Banting le partage avec Best, Mac Leod avec Collip.

De la recherche fondamentale à la production industrielle, 1923

Des laboratoires se mettent à produire de l'insuline extraite de pancréas de bœuf et de porc. 1935

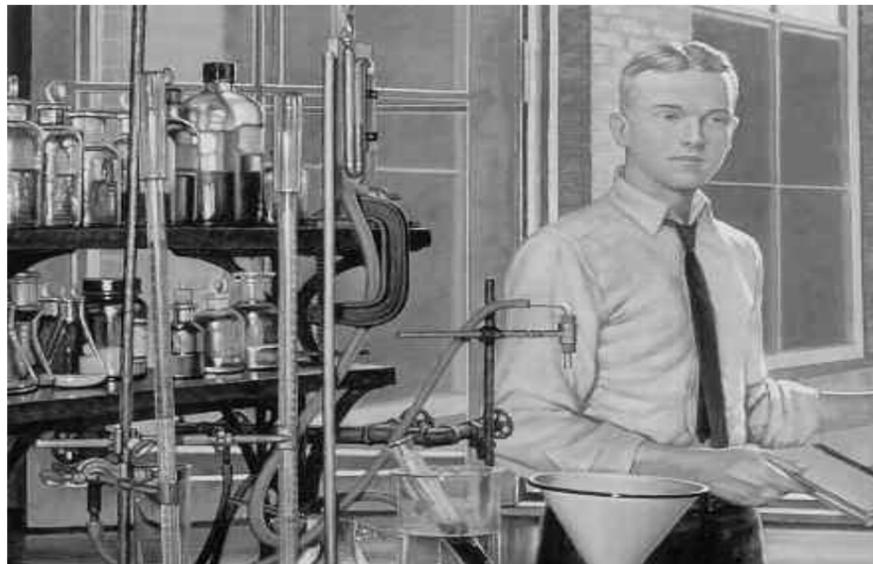
Mise au point par Hagedorn et Fisher de l'insuline Protamine Zinc, première insuline d'action lente. 1946 Mise au point et commercialisation en 1950 de la Neutral Protamine Hagedorn, insuline d'action intermédiaire encore aujourd'hui largement utilisée sous le nom de NPH ou dans les mélanges préétablis (ou Prémix).

## La qualité de l'insuline d'extraction s'améliore au cours des années

1978, Les laboratoires Eli Lilly réussissent le clonage du gène humain de l'insuline, étape importante pour produire de l'insuline par génie génétique.

1980, L'insuline de porc est humanisée en modifiant le seul acide aminé qui la distingue de l'insuline humaine.

1982, La première insuline humaine obtenue par génie géné-



tique, apparaît sur le marché. Contrairement aux insulines extraites de pancréas animaux, celle-ci est véritablement de l'insuline humaine.

1986, Les laboratoires Novo choisissent la levure *Saccharomyces cerevisiae* plutôt que le colibacille pour exprimer le gène humain de l'insuline et obtenir l'hormone industriellement.

1997 et 2003, Apparition en France des nouvelles insulines dont la structure a été modifiée pour changer leur rapidité d'action :

les analogues rapides (1997) et les analogues lents (2003).

2004, Une autre voie d'administration de l'insuline est testée : l'insuline inhalée.

## Et demain ?

Depuis la découverte de l'insuline en 1921, les chercheurs continuent à améliorer le quotidien des diabétiques et espèrent demain vaincre la maladie notamment avec des recherches sur les autres voies d'administration de l'insuline.

## PUBLICITÉ



### DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS AIN SALAH APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES AT/DOT53/CFS/N°04/2024

La direction opérationnelle des Télécommunications AIN SALAH lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

#### Réalisation déclôture et aménagement et construction de différents sites d'Algérie Télécom DOT AIN SALAH

La participation au présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises ayant les capacités juridiques, techniques et financières.

Le soumissionnaire doit justifier de la qualification de classification **un (01) et plus**, dont l'activité principale est **bâtiment**, pour les lots 01,02,03,04,05,06.

Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications pour lot 07.

Les prestataires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de S/Achats, contre paiement de 3000 DA non remboursable auprès de la BADR agence AIN SALAH N°00300474000213330031

#### Présentation des offres :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1. Un dossier administratif
2. Une offre technique
3. Une offre financière

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financières doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES AT/DOT53/CFS/N°04/2024 Réalisation déclôture et aménagement et construction de différents sites d'Algérie Télécom DOT AIN SALAH (À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres)

L'offre sera déposée à l'adresse suivante :

#### LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS CENTRE VILLE AIN SALAH

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.  
La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web: safqatic.dz. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, de 08H00 à 14H00 calendaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
Les soumissions parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.  
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.  
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse indiquée ci-dessus.

LES REPORTAGES  
DE MARTIN WEILL

20h25

TMC

Le journaliste et son équipe posent leur regard sur la soixantième élection présidentielle américaine qui aura lieu le 5 novembre prochain. Ils partent ainsi à la rencontre des habitants de l'Arizona, un état clé pour la conquête du pouvoir. Lors du précédent scrutin, Joe Biden y avait rallié la majorité des suffrages d'une courte tête. Bastion de nombreux soutiens de Donald Trump persuadés de la manipulation des derniers résultats, ce territoire situé à la frontière du Mexique est le théâtre de fortes dualités entre conservateurs et progressistes.

## IRIS ET LES HOMMES



20h10

CANAL+

Iris Beaulieu, dentiste, vit avec son mari Stéphane, qui vient de remporter un important appel d'offres, et leurs filles dans un grand appartement parisien. Cette réussite sociale masque le vide amoureux de leur vie de couple, et quand Iris s'en ouvre auprès d'une amie lors d'une réunion parents professeurs dans le collège de l'aînée, une femme, témoin de la conversation, conseille à Iris de s'inscrire sur une application de rencontres. Quelques heures plus tard, Iris s'exécute et constate que son profil intéresse de nombreux hommes. Elle prend bientôt rendez-vous avec l'un d'entre eux, lui aussi marié.

JACK LE CHASSEUR  
DE GÉANTS

20h10

.2

Quand Jack était un petit garçon, son père lui racontait une légende selon laquelle les moines, cherchant à atteindre le paradis, utilisèrent des graines magiques pour monter jusqu'aux cieux. Mais au lieu de découvrir le lieu enchanteur espéré, c'est un monde hostile qui les accueillit, peuplé de géants cupides et cannibales. Le roi Éric ordonna alors au moine magicien d'asservir les géants. Bryan Singer réalise un film d'aventures distrayant, mais gâché par des effets spéciaux décevants.

TOM ET LOLA  
DU SANG DANS LES NUAGES

20h10

.3

Un corps sans vie, poignardé dans le dos, est découvert dans la nacelle d'une montgolfière, plongeant Tom et Lola dans une enquête complexe. Les enquêteurs se lancent à la recherche d'un passager introuvable et scrutent les déclarations de l'épouse de la victime, soupçonnant des non-dits. En marge de l'affaire, leur collaboration traverse une zone de turbulences. Leur cohabitation, tant professionnelle que personnelle, se heurte à des défis imprévus. Lola peine particulièrement à s'adapter à la présence constante de Tom, créant des tensions dans leur duo d'enquêteurs.



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## VIVE LES MICROBES !



19h55

arte

Aux côtés du macrocosme, le microcosme concentre l'essentiel de la vie sur terre : sans les microbes, pas de vie possible ! Tandis que le nombre de cas d'allergies - au pollen, à certains aliments -, d'asthme ou encore d'eczéma explose en Europe, une vingtaine de chercheurs issus d'Europe, d'Afrique et d'Asie, font le point sur les connaissances en cours : allergologues, pédiatres, immunologues, biologistes, écologues... Parmi eux, le directeur du Musée des microbes d'Amsterdam, un établissement unique au monde, fait tomber de nombreux a priori sur ces micro-organismes mal aimés.

AIDANTS, IL EST TEMPS  
DE LES AIDER

20h05

.5

Le nageur handisport Théo Curin et l'acteur Bruno Solo partagent, pendant 48 heures, le quotidien de Thierry, 45 ans, atteint de la maladie de Charcot. Bruno Solo doit endosser le rôle d'un aidant, habituellement occupé par la femme de Thierry, Laurianne. Très courageuse, Laurianne accompagne son mari au quotidien, en plus de son activité professionnelle et de sa vie de mère de famille. Théo et Bruno ont l'occasion de comprendre les difficultés que vit la famille au quotidien tout en leur permettant de faire une courte, mais très appréciable, parenthèse.

TULSA KING  
A L'OUEST, L'ANCÊTRE

20h10

.6

Dwight est surpris d'apprendre que sa famille mafieuse n'a plus rien pour lui à New York. Il est donc envoyé à Tulsa, dans l'Oklahoma. Alors qu'il s'installe et observe son nouvel environnement, Dwight ne tarde pas à se faire de nouveaux associés. On sent bien que cette série pourrait vite se révéler ringarde mais le décalage entre son héros, un vieux gangster un peu rustre ayant bien du mal à s'adapter aux temps modernes et à sa ville d'accueil est pour l'instant assez amusant. Sylvester Stallone, taillé pour le rôle, en impose et sauve l'ensemble.

SNAPPED : MEURTRES  
AU SOLEIL

20h05

Chérie  
25

Après avoir passé des années à voyager et à vivre sur leur yacht, Tom Jackie et Hawks décident d'aller s'installer en Arizona et cherchent un acheteur pour leur bateau. C'est à cette période, en novembre 2004, qu'ils disparaissent sans laisser de traces. Sur le bateau du couple, la police découvre ce qui pourrait être une trace de sang. La police va également se pencher sur le couple qui prétend avoir acheté le yacht des Hawks. L'homme du couple, Skylar Deleon, va faire d'étranges révélations.

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.comRédactrice en chef :  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:16
Dohr	12:35
Asr	15:52
Maghreb	18:22
Icha	19:45

LA CJUE RÉAFFIRME LE STATUT « SÉPARÉ » ET « DISTINCT » DU SAHARA OCCIDENTAL

## LE MAKHZEN ACCULÉ

La CJUE réaffirme le statut « séparé » et « distinct » du Sahara occidental par rapport au Maroc. Dans ses derniers arrêts, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a statué que les melons et les tomates importés dans l'Union européenne (UE) doivent clairement indiquer le Sahara occidental comme leur pays d'origine. Cette décision réaffirme le statut « séparé » et « distinct » de ce territoire par rapport au Maroc.

Dans un jugement rendu vendredi, la CJUE a précisé que, conformément à la réglementation de l'UE, les produits importés, tels que les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental, doivent mentionner leur pays d'origine de manière non trompeuse, ce qui implique que l'étiquetage doit indiquer le Sahara occidental. La Cour a souligné que l'indication du pays d'origine ne peut désigner que le Sahara occidental, étant donné que ces produits y sont récoltés. Mentionner le Maroc à la place du Sahara occidental induirait les consommateurs en erreur sur leur véritable origine. Cette décision fait suite à une demande de la Confédération paysanne, un syndicat d'agriculteurs français, qui a demandé à l'administration française d'interdire l'importation de ces produits en raison de leur étiquetage trompeur.

Après un silence de l'administration, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'État français, qui a ensuite posé des questions à la CJUE concernant l'interprétation de la réglementation de l'UE. La CJUE a rappelé que, selon le droit international, le Sahara occidental a un statut propre et distinct, un point régulièrement souligné dans ses décisions depuis 2015. Par exemple, en décembre 2015, le Tribunal de l'UE a annulé l'application de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental, et en 2016, la CJUE a confirmé que cet accord ne pouvait pas s'appliquer à ce territoire. D'autres déci-



sions ont suivi, invalidant divers accords entre l'UE et le Maroc en raison de leur inclusion illégale du Sahara occidental.

### Le Sahara occidental: un territoire douanier

Ainsi, le Sahara occidental est reconnue comme un territoire douanier distinct, ce qui signifie que les préférences tarifaires de l'accord d'association UE-Maroc ne s'appliquent pas aux produits originaires de ce territoire. En 2019, une modification visant à étendre ces préférences a été annulée par le Tribunal de l'UE en 2021, car elle n'a pas profité à la population du Sahara occidental.

Dans ce contexte, l'Observatoire international WSRW recommande à l'UE de faire appel à l'Office de lutte antifraude de l'UE (OLAF) concernant les droits de douane impayés par les importateurs de l'UE, en raison de l'application illégale de l'accord d'association depuis 2000. L'ONG appelle également la Commission européenne à appliquer des droits de douane de pays tiers sur les importations en provenance du Sahara occidental et à adapter le système TARIC en conséquence. Enfin, elle exhorte les autorités nationales des États membres de l'UE à vérifier l'origine des produits importés du Maroc et à refuser l'entrée des produits dont l'origine est faussement déclarée.

### DOUANES

## 87 AFFAIRES DE CONTREBANDE ENREGISTRÉES EN UNE SEMAINE

Du 27 septembre au 3 octobre, les services des douanières ont enregistré 87 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal, les équipes opérationnelles des douanes opérant sur l'ensemble du territoire douanier, y compris les postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, en étroite coordination avec les différents services de sécurité, ont enregistré d'importantes saisies au cours de la période allant du 27 septembre au 3 octobre de cette année », indique un communiqué de la Direction générale des Douanes.

Le nombre de contrevenants impliqués dans ces affaires s'élève à 92 personnes, tandis que le nombre de véhicules de transport utilisés pour la contrebande est estimé à 38 véhicules (motos, voitures touristiques et utilitaires, camions, tracteurs, remorques et conteneurs), précise le communiqué, ajoutant que le mon-

tant total des amendes imposées s'élève à plus de 3 milliards de dinars.

Le bilan fait état de la saisie de 411,7 kg de kif traité, 127 228 comprimés de psychotropes, 2,09 kg de cocaïne, en plus de 69 060 euros et 2940 dinars tunisiens.

Au cours de la même période, 2100 litres de carburant, 76 160 unités de pétards et de feux d'artifice, 46 130 paquets de cigarettes et 42 téléphones portables ont également été saisis, selon le communiqué. D'autres articles tels que des cosmétiques et des produits de soins corporels, des produits pharmaceutiques, des équipements sensibles, des pièces détachées, des appareils ménagers, des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine et animale et des équipements sanitaires pour les salles de bains ont également été saisis.

Il en est de même de boissons alcoolisées, de fruits, de la viande, du poisson, diverses denrées alimentaires, des compléments nutritionnels et des équipements sensibles.

### LES COURS DE L'OR

## Le prix à plus de 2 600 dollars l'once

Le prix de l'or à plus de 2 600 dollars l'once, hier. Le cours de l'or au comptant a diminué de 0,2% par rapport à la séance précédente en s'établissant à 2.647,43 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain sont restés inchangés à 2.666,80 dollars.

La conjoncture géopolitique pourrait soutenir les flux de valeurs refuges pour le métal jaune, selon des analystes du marché aurifère. Les lingots ont tendance à être un investissement privilégié dans un environnement de taux d'intérêt bas et en période d'incertitudes politiques et économiques.

Parmi les autres métaux, le cours de l'argent au comptant est resté stable à 32,17 dollars l'once. Le platine a gagné 0,5% à 989,36 dollars et le palladium a progressé de 1% à 1.022,20 dollars.

### LES 14 ET 15 OCTOBRE

## «SALAM DAYS 2024» à Alger

Le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales organise les «SALAM DAYS 2024». Cette manifestation se déroulera à l'hôtel El Aurassi d'Alger les 14 et 15 octobre 2024.

Cet événement rassemblera des spécialistes de la biologie médicale pour discuter des dernières avancées et actualités dans divers domaines, notamment l'oncologie, les maladies chroniques, les infections génitales, les maladies auto-immunes, etc.

Au programme de cette nouvelle édition, des conférences, des ateliers et des débats animés, et des découvertes scientifiques majeures.

### HYDROCARBURES

## Les cours du pétrole en hausse

Les cours du pétrole en hausse hier une lueur d'espoir pour l'économie mondiale.

Les cours du pétrole montaient lundi, poussés par les tensions géopolitiques et par des indicateurs économiques favorables aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 1,83% à 79,56 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, gagne 2,25%, à 76,05 dollars. La publication vendredi d'un rapport sur le marché de l'emploi américain plus solide que prévu rassure les marchés sur la capacité de la demande américaine à accroître la demande de pétrole mondiale. «Une demande accrue d'énergie aux Etats-Unis contribuera à compenser la faible demande de pétrole persistante en Chine» selon des analystes.